



BFMT3

BREVET FEDERAL MUAY THAI

3^{ème} Niveau

Manager de Club

Directeur sportif.



Définition :

C'est une personne bénévole, qui aura en charge la gestion administrative, financière et pédagogique de l'association, du club ou de la section muay thai et de son développement,

Cette personne peut être salarié par la structure mais en ayant obtenu un diplôme supérieur reconnue par le ministère de tutelle, ex : BEPJEPS, DEJEPS, DESJEPS,...).

C'est une personne qui peut :

- Travailler en équipe et créer une dynamique autour de lui et des projets du club,
- C'est un « leader » qui sait fixer des objectifs à courts, moyens et longs termes,
- Mettre en place des projets associatifs et sportifs en maîtrisant toutes les composantes,
- Trouver les moyens d'atteindre ses objectifs,

C'est une personne qui connaît :

- Le fonctionnement associatif,
- L'environnement dans lequel il évolue (collectivités locales, institutions, associations sportives locales, etc...),
- Les mécanismes financiers pour le montage de projets (budgets prévisionnels, bilan)

Les Objectifs de la formation :

BFMT 3^{ème} Niveau : Manager de club, directeur sportif

Cette formation représente la troisième qualification dans le domaine de l'enseignement au sein de l'AFMT.

Le Brevet Fédéral 3^{ème} Niveau reconnaît la compétence d'un manager maîtrisant tous les aspects de la gestion humaine, financière, administrative, pédagogique, technique et du développement de son association, de son club.

Les objectifs prioritaires de cette formation pour le stagiaire réside dans les capacités à :

- **Pouvoir** créer une association sportive,
- **Pouvoir** créer les statuts,
- **Savoir** faire les déclarations en préfecture et autres institutions et collectivités,
- **Connaitre** toutes les démarches administratives et la gestion financière,
- **Réaliser** des bilans pédagogiques et financiers,
- **Développer** et suivre des projets (galas, animations diverses,...)
- **Rechercher** des financements et monter des budgets prévisionnels,
- **Créer** des outils et moyens de communication (site, facebook, brochures,...)
- **Connaitre** son environnement et savoir travailler avec lui,
- **Gérer et coordonner** une équipe, un groupe, un staff,

Les prérequis pour entrer en formation BFMT3 :

- Etre âgé d'au moins **18 ans**,
- A Etre **titulaire du BFMT1** ou avoir eu l'équivalence par l'AFMT,
- voir au minimum **5 ans de pratique** au sein d'un club de muay thai,
- Avoir déjà une **expérience d'au moins 3 ans** en tant qu'entraîneur de club,

Les Contenus :

BFMT 3^{ème} Niveau : Spécialisation : Manager de club (Directeur sportif)

Les contenus de formation apporteront donc les domaines suivants :

- Méthodologie de projet, recherche de financement,
- Gestion et coordination d'équipe de bénévoles, de vacataires et de salariés,
- Gestion associative (budget prévisionnel, compte de résultat),
- Connaissance associative (Conseil d'administration, bureau, Assemblée Générale),
- Elaboration de dossier de demande de subvention,
- Connaissance de la réglementation des compétitions AFMT, et des autres documents.

Modalités organisationnelles :

Durée : Le volume horaire de la formation de BFMT 3^{ème} Niveau est de **60 heures**
Dont : **32 h** en formation théorique (4 jours) et **28 h** en stage pratique en club.

Coût de la formation : - Stagiaire externe : 200 €
- Stagiaire en ½ pension : 280 €
- Stagiaire en pension complète : 450 €

La validation : est effectuée par la Direction Technique de l'AFMT après la validation du stage théorique et pratique et l'analyse des différents documents demandés.

Contact : Alain Tillot - Directeur Technique de l'AFMT
Tél : 06.76.87.38.71 Mail : responsabletechnique@afmt.fr

Documents obligatoire pour l'inscription :

- La fiche d'inscription dûment remplie (avec photo),
- La fiche « engagement sur l'honneur » avec tampon et signature du Président du club,
- Le règlement par chèque du montant de l'inscription (chèque au nom de l'AFMT),
- Photocopies des licences dans les diverses fédérations de muay thai (5 années minimum),
- Photocopie du diplôme BFMT1,
- Les attestations (emploi ou/et de bénévolat) du ou des Président(s) de l'association concernant votre expérience,
- Photocopie de la carte d'identité,

Attention :
Aucune inscription ne sera traitée sans l'ensemble de ces documents